



Association loi 1901 - n° 091301969

# UCVB

UNION COMMUNALE DE LA VILLE DU BOIS

*Une équipe, un projet, un engagement !*



## **LES FINANCES LOCALES**

Dans une commune, les finances revêtent une importance particulière. Celles de LA VILLE DU BOIS sont saines car gérées avec rigueur.

### **Le passé garantit l'avenir, retour sur le mandat 2008-2014**

- **En Fonctionnement :** Nos objectifs ont été atteints. Comme nous nous étions engagés, les taux d'imposition des impôts locaux sont restés inchangés. En dépit du gel des dotations de l'État à partir de 2010, nous avons pu conserver la qualité des services offerts à la population et maintenir les subventions aux associations qui animent la vie locale.
- **En Investissement :** La population de La Ville du Bois augmente. Nous sommes tenus par l'État de réaliser un nombre minimum de logements aidés. Ces deux facteurs entraînent une demande croissante d'équipements et de services. Au cours de ce mandat 16 M€ d'investissements ont été réalisés pour l'équipement de notre commune, seuls ou en partenariat. Ils se déclinent comme suit :
  - De lourds travaux dans les écoles, principalement les toitures.
  - La poursuite des travaux de voirie : Voie Nouvelle, Chemin des Riots, Chemin de Lunézy, Chemin du Plateau.
  - Les aménagements des locaux de la Mairie ainsi que leur accessibilité.
  - La création de nouveaux locaux : salle multifonction et véranda à la Ferme de la Croix Saint-Jacques, salle pour l'accueil de loisirs, club house des tennis, aménagements du stade et de l'Escale.
  - Les acquisitions pour organiser l'avenir de notre commune : Propriétés Schneersohn et Machicoane, ainsi que des parcelles boisées.

- L'aménagement du cimetière et la création d'un columbarium.
- L'implantation de nouvelles places de stationnement en centre ville.
- L'amélioration des réseaux eau potable et assainissement : RN20, Jongs marins, Chemin de Lunézy, Chemin de Montlhéry.
- Les investissements visant des économies d'énergie : éclairage public et isolation du petit gymnase.
- La réalisation d'une piste cyclable Chemin de Saint Eloi en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne (CAEE).

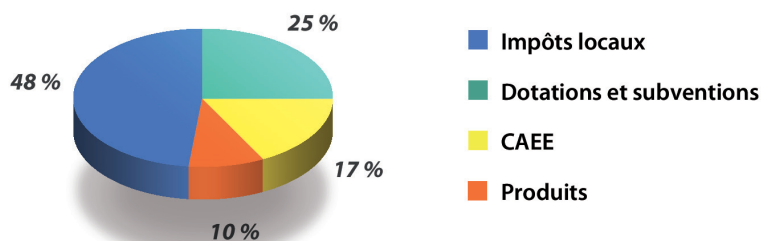
L'ensemble de ces réalisations a nécessité d'augmenter raisonnablement la dette. Elle est en 2014 de 10,6 M€. Ce montant est justifié pour une ville en croissance qui construit son avenir. Nous n'avons aucun emprunt toxique en portefeuille. Bien au contraire, la commune a été la première à signer, il y a quelques semaines, un nouveau type d'emprunt à taux préférentiel de 2,25 % pour financer l'école et le gymnase des Bartelottes.

### Environnement du mandat 2014-2020

■ Les recettes de la commune sont continuellement en baisse pour plusieurs raisons :

- Les dotations de l'État sont gelées depuis 2010 et une diminution est annoncée.
- Le plan de rigueur imposé par l'Etat entraînera mécaniquement une baisse des dotations et des subventions versées par les régions et les départements aux communes.

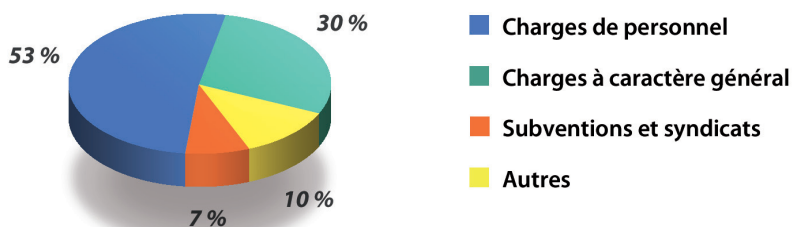
La répartition de nos recettes est la suivante :



■ Les dépenses de fonctionnement augmenteront automatiquement pour les raisons suivantes :

- La répartition égalitaire des charges entre les intercommunalités sera renforcée pour tous les niveaux de collectivité.
- La TVA a augmenté au 1er janvier 2014.
- La réforme des rythmes scolaires entraînera des dépenses nouvelles dès la rentrée 2014.
- L'augmentation des cotisations de retraite et les reclassements indiciaires des agents territoriaux impacteront également nos finances.

La répartition de nos dépenses est la suivante :



En conclusion, il faut être conscient que nos ressources et nos dépenses sont dépendantes de décisions prises par l'Etat, la région, le département, l'intercommunalité... Aujourd'hui nous ne savons pas comment vont évoluer ces décisions.

## Prévisions et Prospectives 2014-2020

**Notre objectif : ne pas augmenter la pression fiscale pour les Urbisylvains !**

■ **En fonctionnement** : nous maintiendrons la qualité des services rendus à la population.

■ **En investissement** : le recours à l'emprunt sera nécessaire et sera maîtrisé pour ne pas compromettre l'équilibre budgétaire par une charge financière excessive.

Dès lors et pour le mandat à venir, notre plan pluriannuel d'investissement est estimé à 11M€ de travaux. La priorité sera donnée à l'achèvement des travaux du groupe scolaire des Bartelottes dont l'ouverture est programmée pour la rentrée scolaire 2015.

Nous poursuivrons ensuite nos investissements conformément à notre programme explicité dans nos précédents bulletins :

- Créer des places de stationnement en centre ville à proximité des écoles et des commerces dans le jardin de la propriété Machicoane.
- Poursuivre les travaux de voirie, d'assainissement et de rénovation de nos bâtiments publics.
- Lancer l'étude du réaménagement du centre ville, pour favoriser l'implantation de locaux commerciaux de proximité et de logements tout en fluidifiant les circulations diverses.
- Dynamiser la vie culturelle en transformant la demeure de la propriété Schneersohn en espace dédié à la culture.
- Étendre la modernisation de l'éclairage public.
- Accroître l'offre de places d'accueil destinées à la petite enfance.
- Préparer l'avenir en rachetant le site de l'école Notre Dame pour réaliser de futurs équipements publics.
- Faciliter l'usage des transports en commun.

# UCVB

UNION COMMUNALE DE LA VILLE DU BOIS



## ***Siège social UCVB :***

48 bis, rue du Grand Noyer  
91620 La Ville du Bois

Site Internet : <http://www.ucvb.fr> - Courriel : [ucvb@ucvb.fr](mailto:ucvb@ucvb.fr)

***Pour nous soutenir dans la campagne, vous pouvez envoyer vos dons :***

***- par chèque à l'ordre d'UCVB ou en espèces.***

***Par avance, nous vous en remercions.***

Mars 2014

